

# QUELS ESPACES POUR LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ?

## PERSPECTIVES COMPARÉES

**8h45** Accueil des participants

**9h00** Discours d'ouverture

**Pierre TIFINE**, Doyen de la Faculté de Droit de Metz,  
Professeur de droit public à l'Université de Lorraine (IRENEE)  
**Christophe FARDET**, Directeur de l'IRENEE, Professeur de droit public,  
Université de Lorraine

**9h20** Propos introductifs : La démocratie participative en droit comparé

**Elisabeth ZOLLER**, Professeur émérite, Université Paris II Panthéon-Assas

### MATINÉE

**PRÉSIDENCE : Christophe FARDET**, Directeur de l'IRENEE, Professeur de droit public, Université de Lorraine

**9h45** La démocratie directe ou semi-directe : un élément de l'ADN de la Suisse  
**Pascal MAHON**, Professeur de droit constitutionnel suisse et comparé,  
Université de Neuchâtel

**Le référendum en Italie, un instrument de la démocratie directe instrumentalisé par les populistes ?**

**Nicoletta PERLO**, Maître de conférences, IRDEIC, Centre d'excellence Jean Monnet, Université Toulouse I Capitole

Pause

**Le référendum local en droit espagnol : entre démocratie participative et expression des identités territoriales**

**Rhita BOUSTA**, Maître de conférences, Université de Lille et Professeure, Université ouverte de Catalogne

**La démocratie participative et la démocratie directe en Allemagne**

**Jérôme GERMAIN**, Maître de conférences HDR en droit public, Université de Lorraine

**Le développement de la démocratie locale en Europe de l'Ouest : quelle place pour les citoyens ?**

**Marthe FATIN-ROUGE STÉFANINI**, Directrice de recherches au CNRS, Aix-Marseille Université, Directrice de l'UMR 7318, DICE

**12h30** Fin de la matinée

MARDI  
26 NOV.  
2019

### APRÈS-MIDI

**PRÉSIDENCE : Pascal CAILLE**, Directeur adjoint de l'IRENEE, Maître de conférences HDR de droit public, Université de Lorraine

**14h30** La démocratie participative en France

**Michel VERPEAUX**, Professeur émérite, Université Panthéon-Sorbonne

**Les enjeux de la démocratie participative locale dans les pays de l'Est**

**Natasa DANELCIUC-COLODROVSKI**, Docteur en droit public, Assistante de recherches à l'Institut Louis Favoreu - GERJC, Aix-Marseille Université

Pause

**Quelques aspects de la démocratie participative locale aux Etats-Unis d'Amérique**

**Dominique CUSTOS**, Professeur, Université de Caen Normandie

**La démocratie participative en Amérique latine, la perspective locale comme modèle ?**

**Alexis LE QUINIO**, Maître de conférences HDR à l'IEP de Lyon

**Propos conclusifs : L'espace démocratique. Considérations conclusives**

**François DELPÉRÉE**, Professeur émérite, Université de Louvain, Ancien sénateur et député du Royaume de Belgique

**17h30** Fin de la journée

AMPHI 1 - UFR DEA, ILE DU SAULCY METZ  
Inscription obligatoire sur [irenee.univ-lorraine.fr](http://irenee.univ-lorraine.fr)



WIFI réseau Université de Lorraine  
Identifiant : irenee2019 / Mot de passe : irenee

UNIVERSITÉ  
DE LORRAINEmsh  
lorraine  
USR 3261

# QUELS ESPACES POUR LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ?

## PERSPECTIVES COMPARÉES

AMPHI 1 - UFR DEA, ILE DU SAULCY METZ

### RÉSUMÉ

La crise des « Gilets jaunes », le Grand Débat National et les propositions du projet de réforme constitutionnelle « pour un renouveau de la vie démocratique » (création d'un Conseil de la Participation Citoyenne ; réforme du référendum d'initiative partagée) témoignent d'une demande de participation des citoyens. Ces événements conduisent à s'interroger, sous l'angle du droit comparé, sur la démocratie participative en France, sur son articulation avec les autres formes de démocratie, représentative et semi-directe, et sur l'espace, national ou local, dans lequel elle trouve le mieux à s'appliquer. Le droit comparé permet, en effet, de réfléchir à la question des mécanismes de la démocratie participative ainsi que du niveau à partir duquel elle doit intervenir pour être efficace.

Quelle forme recouvre la démocratie participative en France et comment analyser l'expérience française par rapport à celle d'autres pays ? Ces projets de réforme vont-ils vraiment « revitaliser la démocratie par la participation citoyenne » en France, comme le souligne l'exposé des motifs du projet de loi constitutionnelle ? Le niveau local est-il le ressort à partir duquel les institutions démocratiques peuvent réinventer une démocratie représentative en crise ? La journée d'étude aura ainsi pour objet de répondre à ces interrogations et d'analyser les enseignements que le droit français peut tirer de l'expérience des systèmes étrangers en matière de démocratie participative.

Sous la direction de Aurélie DUFFY-MEUNIER,  
Professeur de droit public, Institut Louis Favoreu - GERJC, Aix-Marseille Université,  
et Membre associée de l'IRENEE et du CDPC

UNIVERSITÉ  
DE LORRAINEContact : [irenee-contact@univ-lorraine.fr](mailto:irenee-contact@univ-lorraine.fr)

JOURNÉE D'ÉTUDES

# QUELS ESPACES POUR LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ?

## PERSPECTIVES COMPARÉES

AMPHI 1 - UFR DEA, ILE DU SAULCY METZ

**MARDI  
26 NOV.  
2019**

SOUS LA DIRECTION D'AURÉLIE DUFFY-MEUNIER

PROFESSEUR DE DROIT PUBLIC, INSTITUT LOUIS FAVOREU - GERJC  
AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ, MEMBRE ASSOCIÉE DE L'IRENEE ET DU CDPCInscription obligatoire sur [irenee.univ-lorraine.fr](http://irenee.univ-lorraine.fr)